

## LA BELGIQUE FACE À SON

L'histoire de la colonisation belge est non seulement faite de crimes et d'exploitation, mais aussi de propagande et de racisme. Ces derniers perdurent par-delà la décolonisation. Mais des voix se lèvent pour les combattre.

Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

**P**endant quatre-vingt ans, l'histoire de la Belgique a été celle d'une puissance coloniale. Celle-ci commence en 1885, lorsque les grandes puissances reconnaissent la souveraineté personnelle du Roi des Belges, Léopold II, sur l'Etat indépendant du Congo. Cette histoire coloniale se poursuit jusqu'aux indépendances des années 1960, en passant par la reprise formelle de la colonie congolaise par l'Etat belge en 1908 et, au lendemain de la Première Guerre mondiale, par celle des anciennes colonies allemandes du Ruanda-Urundi. Cette période coloniale, qui concerne près de la moitié de l'histoire de la Belgique, s'est accompagnée de la mise en œuvre d'une propagande raciste massive en vue de légitimer la colonisation dans l'esprit de l'ensemble de la population belge.

### Du racisme colonial...

La domination du colonisateur sur le colonisé s'est accompagnée, sous le couvert du paternalisme, de la promotion d'une vision raciste de son histoire et de son humanité. Le discours prononcé par le roi des Belges le 30 juin 1960, lors de la cérémonie d'indépendance

### ... au racisme postcolonial

Force est de constater que ces « vérités désagréables », en particulier celles concernant les crimes coloniaux, font l'objet d'une forme de déni officiel (exception faite de la commission parlementaire d'enquête sur l'assassinat du Premier ministre Lumumba de 2001 – dont les recommandations sont restées sans suite –, et de quelques initiatives isolées). Sans être explicitement considérés comme des « détails de l'histoire », en Belgique, les crimes coloniaux ne sont bien souvent consi-

**Les « vérités désagréables »  
concernant les crimes coloniaux font  
l'objet d'une forme de déni officiel.**

du Congo (*lire l'encadré en p. 7*) est illustratif de cette vision. Selon celle-ci, la colonisation n'est pas une conquête en vue de l'exploitation, mais une œuvre de civilisation des Congolais et même de libération par rapport au joug de l'« esclavagisme arabe ».

Durant la période coloniale, la quasi-totalité des institutions belges (Royauté, Etat, Eglise, Entreprises, Partis politiques, Ecole, Université, Presse...) ont activement participé à la colonisation et à la propagande coloniale raciste.

Dépeuplement de plusieurs millions de Congolais durant « l'œuvre civilisatrice » léopoldienne et belge, atrocités, travail forcé, assassinats politiques, etc : l'ensemble de ces crimes, tout comme le caractère fondamentalement raciste de la colonisation, devraient être formellement établis, reconnus par les institutions qui y ont participé. Cette connaissance de l'histoire coloniale de leur pays devrait être partagée par l'ensemble de la population.



# PASSÉ COLONIAL

dérés que comme des faits controversés, des « abus », des « dérapages » uniquement liés à la période de gestion léopoldienne, ou encore comme des manipulations issues d'une propagande impériale concurrente (Angleterre).

Quant à la propagande coloniale de masse, si elle s'est arrêtée après l'indépendance, ses effets se font encore sentir aujourd'hui : on le voit aux stéréotypes que les Belges véhiculent sur les Congolais, à l'histoire de la colonisation enseignée ou non enseignée dans les écoles, aux discriminations sur le marché du travail, ou encore à la non-reconnaissance belge des crimes coloniaux.

Dans ce contexte, faut-il s'étonner que la Belgique ait actuellement un secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration qui, quelques années à peine avant son entrée en fonction, déclarait : « *Je peux me figurer quelque chose concernant la valeur ajoutée des diasporas juive, chinoise et indienne, mais moins concernant la (diaspora) marocaine, congolaise ou algérienne* » ? Faut-il s'étonner que le ministre de l'Intérieur puisse, sans devoir démissionner, stigmatiser une partie de la population par des déclarations abjectes selon lesquelles « une partie significative de la communauté musulmane a dansé à l'occasion des attentats » ? Faut-il s'étonner que, faute de connaître leur histoire, les citoyens belges soient toujours aussi prompts aujourd'hui à avaler des discours qui opposent la « civilisation occidentale » à des peuples « inférieurs » ? Qu'ils soient toujours prêts à accorder foi aux prétendues « guerres humanitaires », qui masquent en fait des objectifs financiers ? Faut-il s'étonner des discriminations que subissent aujourd'hui, en Belgique, les personnes d'origine subsaharienne en matière d'accès à l'emploi ou à un logement ?

Des initiatives sont prises pour faire le point sur les effets de l'amnésie de la Belgique par rapport à son histoire coloniale et à son racisme d'Etat, mais aussi pour tenter d'en sortir. Nous sommes heureux d'y donner un écho dans ces pages. Certaines émanent de la diaspora africaine de Belgique, tel le Collectif mémoire coloniale, qui continue à porter le flambeau de Patrice Lumumba pour contester la version belge officielle de l'histoire de la colonisation. Nous avons également le plaisir de donner écho à l'action de l'ONG « CEC – Coopération Education Culture », qui a réalisé un travail remarquable de « dévoilement de la propagande coloniale ».

Nous espérons pouvoir approfondir ce sujet dans nos prochains numéros avec des historiens, faire le point sur la question de l'enseignement de l'histoire coloniale belge, sur la reconnaissance des crimes coloniaux. Le Collectif solidarité contre l'exclusion (CSCE) a pour objet de lutter contre l'exclusion « en élucidant, en désignant et en combattant les mécanismes (économiques, sociaux, idéologiques) qui la produisent. » Le racisme et la manipulation de l'histoire par les dominants en font assurément partie. Les combattre est un engagement de longue haleine. □

□ □ □

## **BAUDOIN : « L'ŒUVRE CIVILISATRICE »**

« L'indépendance du Congo constitue l'aboutissement de l'œuvre conçue par le génie du roi Léopold II, entreprise par lui avec un courage tenace et continuée avec persévérance par la Belgique. (...) Pendant 80 ans la Belgique a envoyé sur votre sol les meilleurs de ses fils, d'abord pour délivrer le bassin du Congo de l'odieux trafic esclavagiste qui décimait ses populations, ensuite pour rapprocher les unes des autres les ethnies qui jadis ennemies s'apprêtaient à constituer ensemble le plus grand des États indépendants d'Afrique ; enfin pour appeler à une vie plus heureuse les diverses régions du Congo que vous représentez ici unies en un même Parlement. En ce moment historique, notre pensée à tous

doit se tourner vers les pionniers de l'émancipation africaine et vers ceux qui, après eux, ont fait du Congo ce qu'il est aujourd'hui. Ils méritent à la fois NOTRE admiration et VOTRE reconnaissance, car ce sont eux qui, consacrant tous leurs efforts et même leur vie à un grand idéal, vous ont apporté la paix et ont enrichi votre patrimoine moral et matériel. Il faut que jamais ils ne soient oubliés, ni par la Belgique, ni par le Congo. Lorsque Léopold II a entrepris la grande œuvre qui trouve aujourd'hui son couronnement, Il ne s'est pas présenté à vous en conquérant mais en civilisateur. (...) Que Dieu protège le Congo. »

Baudouin I<sup>er</sup>, roi des Belges,  
30 juin 1960.

□ □ □

## **LUMUMBA : « DES SOUFFRANCES ATROCES »**

« (...) Ce que fut notre sort en 80 ans de régime colonialiste, nos blessures sont trop fraîches et trop douloureuses encore pour que nous puissions le chasser de notre mémoire. Nous avons connu le travail harassant exigé en échange de salaires qui ne nous permettaient ni de manger à notre faim, ni de nous vêtir ou nous loger décentement, ni d'élever nos enfants comme des êtres chers. Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devions subir matin, midi et soir, parce que nous étions des nègres. Qui oublierait qu'à un Noir on disait "tu", non certes comme à un ami, mais parce que le "vous" honorable était réservé aux seuls Blancs ? Nous avons connu que nos terres furent spoliées au nom de textes prétendument légaux qui ne faisaient que reconnaître le droit du plus fort. Nous avons connu que la loi n'était jamais la même selon

qu'il s'agissait d'un Blanc ou d'un Noir : accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres. Nous avons connu les souffrances atroces des relégués pour opinions politiques ou croyances religieuses ; exilés dans leur propre patrie, leur sort était vraiment pire que la mort elle-même. Nous avons connu qu'il y avait dans les villes des maisons magnifiques pour les Blancs et des paillotes croulantes pour les Noirs ; qu'un Noir n'était admis ni dans les cinémas, ni dans les restaurants, ni dans les magasins dits européens ; qu'un Noir voyageait à même la coque des péniches, aux pieds du Blanc dans sa cabine de luxe. (...) Vive l'Indépendance et l'Unité africaine ! Vive le Congo indépendant et souverain ! »

Patrice Emery Lumumba,  
Premier ministre du Congo,  
30 juin 1960.